



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHER

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°18-2018-08-002

PUBLIÉ LE 1 AOÛT 2018

# Sommaire

## **PREFECTURE DU CHER**

18-2018-08-01-003 - ferm\_excep\_tresamendes\_aout2018\_sans (1 page)

Page 3

PREFECTURE DU CHER

18-2018-08-01-003

ferm\_excep\_tresamendes\_aout2018\_sans

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DU CHER.**

2 Boulevard Lahitolle  
18021 BOURGES CEDEX

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public  
des services de la direction départementale des finances publiques du CHER**

**Le directeur départemental des finances publiques du CHER**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-1-1064 du 6 septembre 2017 portant délégation de signature en matière de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du CHER ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Les services de la Trésorerie de Bourges Amendes, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges seront fermés à titre exceptionnel **du lundi 20 au vendredi 31 août 2018 inclus**.

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1<sup>er</sup>.

Fait à Bourges, le 1<sup>er</sup> août 2018

Par délégation de la Préfète,  
Pour le directeur départemental des finances publiques du CHER,

**Signé**

Marc GUAZZELLI  
Directeur adjoint